



# **CESPM RAPPORT ANNUEL**

## **FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2016-2017**



**Il est possible d'obtenir des exemplaires supplémentaires du présent rapport annuel en ligne ([www.cespm.ca](http://www.cespm.ca)) ou auprès de la :**

## **ADRESSE**

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes  
82, rue Westmorland  
C. P. 6000  
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1, Canada

## **TÉLÉPHONE**

(506) 453-2844

## **COURRIEL**

[cespm@cespm.ca](mailto:cespm@cespm.ca)

Pour avoir un aperçu de la CESPM et de ses activités, veuillez consulter le site web à l'adresse suivante : **[www.cespm.ca](http://www.cespm.ca)**

ISBN (livre) – 978-1-988264-04-2

ISBN (numérique) – 978-1-988264-05-9

**Veillez communiquer avec nous si vous souhaitez que votre nom figure sur notre liste d'envoi.**

## **NOTRE MISSION**

*La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) aide les établissements et les gouvernements à améliorer le milieu d'apprentissage postsecondaire.*

# EXTRAIT DE LA LOI SUR LA CESPМ

---

## 1. LA COMMISSION DOIT AVANT TOUT, DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS, TENIR COMPTE DE SA RESPONSABILITÉ PREMIÈRE D'AMÉLIORER ET DE MAINTENIR LE MEILLEUR SERVICE POSSIBLE AUX ÉTUDIANTS POUR QU'ILS PUISSENT BÉNÉFICIER D'UNE ACQUISITION CONTINUE DU SAVOIR, EN

- A. prenant les mesures nécessaires pour garantir des programmes d'études d'une durée suffisante et de meilleure qualité,
- B. privilégiant l'évaluation et l'identification de l'acquis, ainsi que le transfert des crédits, selon le principe que le dédoublement d'efforts n'est pas nécessaire à l'obtention de crédits pour l'apprentissage déjà acquis avec succès,
- C. assurant une transition sans heurt entre les études et le travail,
- D. assurant un accès équitable et approprié aux possibilités d'études, notamment en rendant ces possibilités accessibles à des dates et à des endroits qui conviennent aux étudiants
- E. prenant les mesures nécessaires pour assurer la qualité de l'enseignement.

## 2. LA COMMISSION A POUR FONCTIONS PRINCIPALES

- A. de prendre des mesures destinées à assurer l'amélioration continue de la qualité des programmes universitaires et de l'enseignement offerts dans les établissements qui, sans limiter la portée générale de ce qui précède, peuvent comprendre la révision des programmes et des usages suivis dans les établissements pour assurer une telle amélioration et faire des recommandations aux établissements et aux Provinces,
- B. d'assurer la collecte et la tenue des données et des informations ainsi que leur accès pour permettre la responsabilisation des établissements face au public et d'aider les établissements et les Provinces dans leur travail, ce qui, sans limiter la portée de ce qui précède, peut comprendre
  - (i) l'établissement de normes en matière de données et de systèmes,
  - (ii) l'établissement de prescriptions applicables aux rapports publics et la production de rapports publics, et
  - (iii) l'exécution d'études relatives aux politiques gouvernementales, aux préoccupations des établissements et aux questions relatives à l'enseignement postsecondaire, et la prestation de conseils aux établissements et aux Provinces sur ces sujets.
- C. de prendre des initiatives pour encourager entre les établissements et les Provinces une coopération susceptible d'améliorer l'efficacité et l'efficacé du système d'enseignement postsecondaire dans les Provinces, ce qui, sans limiter la portée générale de ce qui précède, peut comprendre
  - (i) l'encouragement des établissements à prendre des initiatives pour offrir des programmes communs, complémentaires et régionaux, et
  - (ii) l'encouragement d'ententes administratives, financières et de mise en commun des services qui réduisent les frais généraux des programmes et le prix de revient global pour les étudiants et les Provinces,
- D. de continuer à développer et à administrer les transferts de fonds entre les Provinces pour les programmes régionaux, ce qui, sans limiter la portée générale de ce qui précède, peut comprendre le développement et l'administration d'ententes de financement pour des programmes dispensés en dehors de la région, afin de fournir des possibilités éducationnelles supplémentaires aux étudiants de la région, et
- E. de prendre en charge toutes autres fonctions que peuvent lui assigner les ministres.

## 3. LA COMMISSION PEUT

- A. fournir des services et remplir des fonctions, selon ce que peuvent convenir les ministres, à l'intention d'un ou plusieurs des établissements ou d'une ou plusieurs des Provinces,
- B. fournir des avis et des services, selon ce que peuvent convenir les ministres, à l'intention d'une ou plusieurs des Provinces, dans l'établissement des politiques de financement de l'enseignement postsecondaire, et
- C. recommander aux ministres le nom d'établissements d'enseignement postsecondaire pour les ajouter ou les retirer de la liste prescrite par [le -N.-É] règlement aux fins des définitions « établissements » et « universités » [de l'article 1 - N.-B]; [2002, c. 34, art. 11 - Î.-P.-É.].

# MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

---

Nous sommes heureux de présenter le rapport annuel 2016-2017 de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM). Ce rapport décrit les principales activités menées par la CESPM durant cette année fort occupée et productive.

L'assurance de la qualité est un élément fondamental des activités de la CESPM. En 2016-2017, 40 propositions de programmes ont été présentées pour approbation, et 36 de ces propositions ont été évaluées (24 au stade I et 12 au stade II). Nous avons également effectué un sondage sur les cadres d'assurance de la qualité des universités, dont les résultats renforceront les travaux de la Commission dans le domaine de l'assurance de la qualité. Cette année, la Commission a fusionné le Comité consultatif AUA-CESPM sur les affaires universitaires et le Comité AUA-CESPM responsable de la vérification en matière d'assurance de la qualité pour créer un seul comité – le Comité AUA-CESPM d'assurance de la qualité – qui supervise les activités de la Commission dans le domaine de l'assurance de la qualité. Outre la réduction des coûts, cette fusion renforcera les capacités de la Commission en matière d'assurance de la qualité, compte tenu des diverses activités incluses dans son mandat et des interactions entre elles. Nous voulons tout particulièrement souligner l'engagement et l'expertise d'anciens membres de la Commission, Colette Landry Martin et Peter Butler, qui ont tous deux siégé pendant plusieurs mandats à un des comités ou aux deux.



En ce qui a trait aux données et à l'information, nous avons entre autres travaillé avec nos collègues des collèges des Maritimes pour la création d'un guichet unique regroupant les statistiques courantes et normalisées sur les études postsecondaires, qui inclura les données administratives sur les étudiants des universités et des collèges. La proposition, qui permettra de produire de nouveaux documents de recherche à valeur ajoutée dans la région, a été soumise au CAMEF en décembre 2016. Nous avons également terminé au début de décembre 2016 la collecte de données pour le sondage auprès des étudiants de la promotion 2014. L'échantillon visé de 2 500 a été dépassé d'environ 200 sondages. L'analyse des données est en cours, et la première de nombreuses études menées à partir de ces données est attendue en juin 2017.

La Commission a poursuivi sa collaboration avec ses nombreux intervenants. Nous ne pourrions faire ce que nous faisons sans les connaissances, l'engagement et le soutien de nos intervenants, de notre personnel et des membres de notre conseil. Nous profitons de l'occasion pour les remercier!

Nous remercions tout particulièrement Sylvie Levesque-Finn, qui a accepté de quitter son siège au conseil de la Commission pour devenir directrice générale par intérim à temps partiel. Son soutien et son engagement indéfectible à l'égard de nos employés et de la Commission ont été grandement appréciés.

En terminant, nous félicitons les gagnants de notre concours de photos étudiant, Sydney MacLennan (Dalhousie University), Adrian Kiva (Mount Allison University), et Yinghao Zheng (Cape Breton University). Nous avons été ravis de la participation et de la créativité exprimée dans leurs photos, qui sont incluses dans ce rapport. Le contenu de notre site web étant régulièrement enrichi, nous vous invitons à l'ajouter à vos favoris afin de rester au courant de nos activités : [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca).



**Jean-François Richard**

Président

Vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales

Université de Moncton, Nouveau-Brunswick



**Catherine Stewart**

Directrice générale par intérim

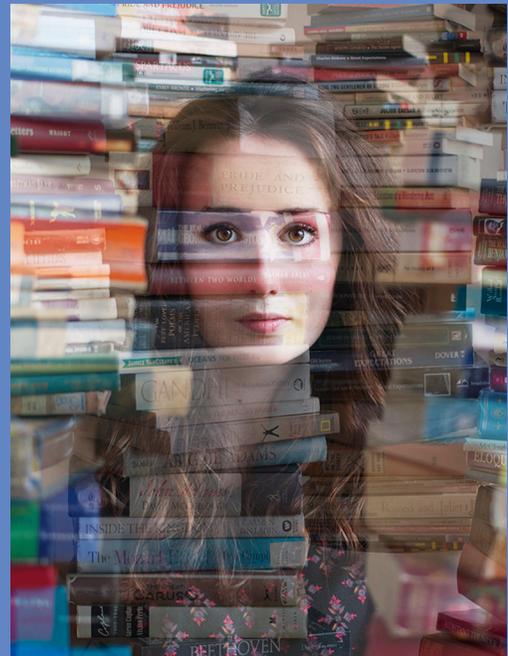
# LES GAGNANTS DU CONCOURS DE PHOTOS DE LA CESP POUR LES ÉTUDIANTS 2016-2017

## 1<sup>ER</sup> PRIX

### “INSPIRATION”

*Sydney MacLennan, Dalhousie University*

« Cette photo représente avec beaucoup de fidélité mon cheminement vers l'éducation. C'est lorsque je suis entourée de littérature de qualité que je me sens le plus inspirée. »



## FINALISTES



### “DOWN BY THE BAY”

*Adrian Kiva, Mount Allison University*



### “ENGAGING WITH THE WORLD”

*Yinghao Zheng, Cape Breton University*

# TABLE DES MATIÈRES

---

## LA COMMISSION.....1

- À propos de la CESPM ..... 1
- Cadre opérationnel..... 1
- Ressources..... 1

## ASSURANCE DE LA QUALITÉ.....2

- Évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre ..... 2
- Suivi aux approbations amorties de conditions ..... 3
- Assurance continue de la qualité ..... 3
- Sondage du cadre d'assurance de la qualité des établissements..... 4
- Évaluations effectuées en vertu des lois provinciales sur l'attribution de grades universitaires (au N.-B. et en N.-É.) ..... 4

## DONNÉES ET INFORMATION.....5

- Collecte des données sur les étudiants..... 5
- Évaluation du SIEP de la CESPM ..... 5
- Programme de sondage sur les résultats des diplômés ..... 5
- Couplage des données ..... 6
- Statistiques de base (mises à jour annuellement)..... 6
- Données à l'appui des formules de financement (pour le N.-B. et la N.-É.) ..... 7
- Mesures du progrès et des résultats des étudiants ..... 7
- Demandes personnalisées ..... 7
- Données ouvertes..... 7
- Faits saillants des données publiées en 2016-2017 ..... 8

## COLLABORATION ET SERVICES DIVERS.....9

- Forum sur la collecte de données et la recherche..... 9
- Forums nationaux et internationaux ..... 9
- Entente du réseau informatique éducatif du N.-B. et de l'Î.-P.-É. (RIE) ..... 10
- Ententes interprovinciales et intramaritimes sur le financement des programmes ..... 10
- Services financiers (pour le N.-B. et l'Î.-P.-É.) ..... 11

## ANNEXES.....12

- A. Composition de la Commission et de ses comités ..... 12
  - B. États financiers vérifiés (uniquement en ligne)..... 13
-

# LA COMMISSION

## À PROPOS DE LA CESPМ

La Commission est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'enseignement postsecondaire dans les provinces maritimes par l'intermédiaire du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) et de son conseil d'administration.

Les fonctions principales de la Commission sont : l'assurance de la qualité, les données et renseignements, l'action coopérative, l'administration de programmes régionaux et la prestation de services aux provinces. Dans l'exercice de ses fonctions, la Commission cherchera d'abord à améliorer et à maintenir la meilleure qualité possible des services que reçoivent les étudiants dans le cadre d'une éducation permanente.

La Commission, composée de 20 membres et du président (membre d'office, sans droit de vote), se réunit généralement cinq fois par an. À la fin de l'exercice, la Commission comptait 12 employés permanents et contractuels. Vous trouverez une liste des membres de la Commission et de son personnel à [l'annexe A](#).

## RESSOURCES

Lors de l'exercice 2016-2017, le financement de base de la Commission a été maintenu au niveau de l'exercice précédent, soit 1,14 million de dollars. Ses revenus totaux s'élevaient à 1,76 million de dollars et ses dépenses à 1,69 million de dollars. L'excédent de 151 035 \$ est attribuable à une baisse des paiements au titre de la solvabilité du régime de retraite en milieu d'exercice à hauteur de 96 000 \$ et à des postes vacants pendant une partie de l'exercice. Les états financiers détaillés de la CESPМ pour 2016-2017 se trouvent à [l'annexe B](#).

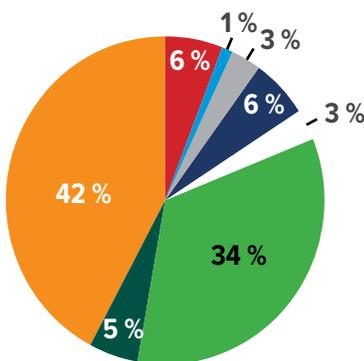
## CADRE OPÉRATIONNEL

Grâce à son cadre de fonctionnement, la Commission s'appuie en grande partie sur un réseau de plus de 50 intervenants (entre autres, le conseil de la Commission, les comités mixtes avec l'Association des universités de l'Atlantique [AUA] ainsi que divers comités et groupes de travail). Vous trouverez la liste des membres des comités à [l'annexe A](#). Les cadres de référence sont accessibles en ligne [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca).

En 2016-2017, la Commission a fusionné les activités du Comité consultatif AUA-CESPМ sur les affaires universitaires et du Comité AUA-CESPМ responsable de la vérification en matière d'assurance de la qualité en un seul comité chargé de superviser toutes les activités d'assurance de la qualité de la Commission. Cette restructuration renforce les liens entre les différents éléments opérationnels de la Commission tout en maximisant les ressources.

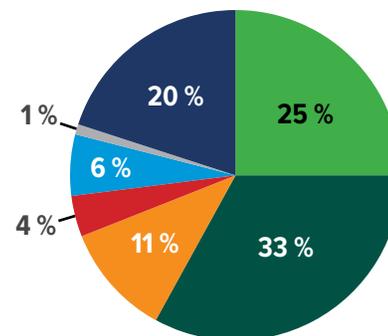
La Commission obtient la contribution d'autres intervenants lors d'ateliers, de forums et de réunions, en plus de solliciter des commentaires officiels au moyen de divers outils (par exemple son processus de distribution des programmes).

## REVENUS PAR SOURCE DE FINANCEMENT (2016-2017)



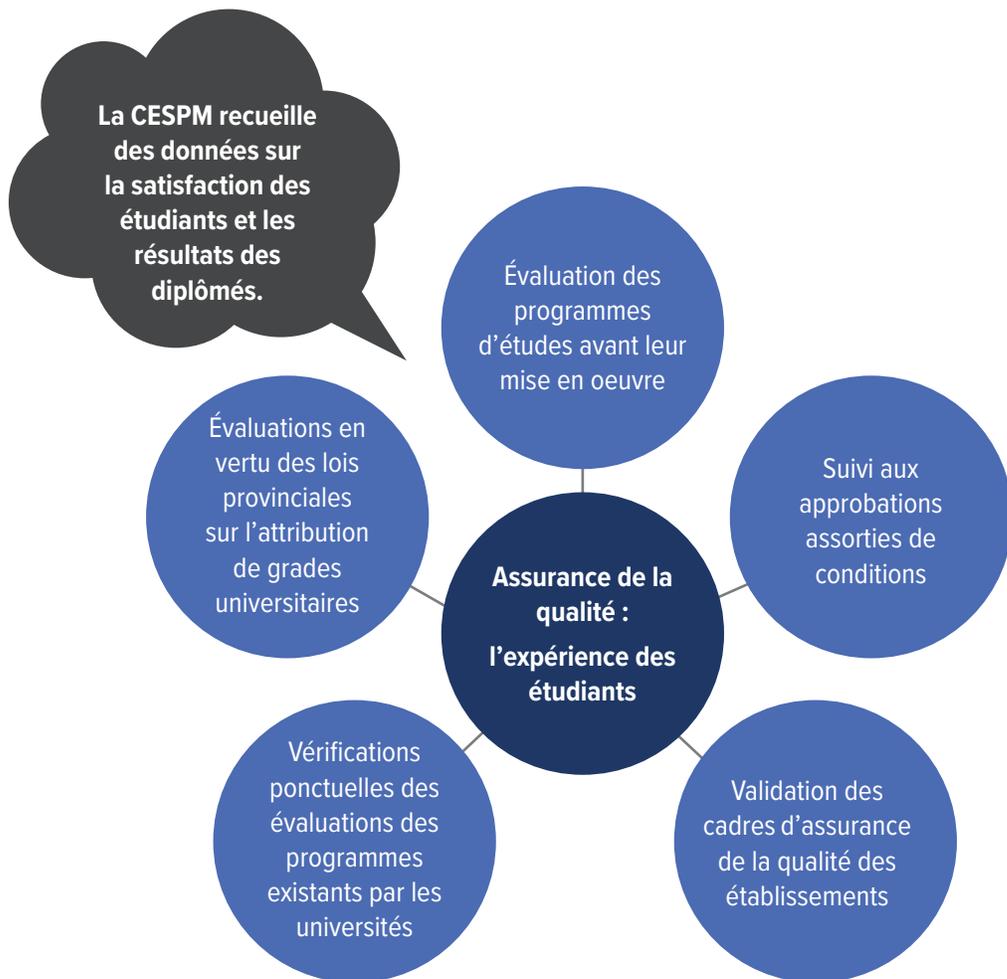
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (financement de base) - 34 %
- Financement direct du GNB (services financiers) - 5 %
- Gouvernement de Nouvelle-Écosse (financement de base) - 42 %
- Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (financement de base) - 6 %
- Financement direct de l'Î.-P.-É. (services financiers) - 1 %
- Évaluations en vertu des lois sur l'attribution des grades universitaires - 3 %
- Programme de sondage sur les résultats de diplômés - 6 %
- Autre - 3 %

## DÉPENSES PAR ACTIVITÉ (2016-2017)



- Assurance de la qualité - 25 %
- Données et recherches, sondage sur les résultats des diplômés inclus - 33 %
- Collaboration - 11 %
- Évaluation en vertu des lois sur l'attribution des grades universitaires - 4 %
- Services financiers (N.-B.) - 6 %
- Services financiers (Î.-P.-É.) - 1 %
- Services corporatifs - 20 %

# ASSURANCE DE LA QUALITÉ



*La Commission fournit des services d'assurance de la qualité pour toutes les universités financées par les deniers publics au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.*

*Les services d'assurance de la qualité de la Commission accordent une attention particulièrement à l'expérience des étudiants et mettent à profit un partenariat avec les établissements pour veiller à ce que les étudiants reçoivent une éducation et des services connexes de qualité tout au long de leur expérience universitaire.*

## ÉVALUATION DES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES AVANT LEUR MISE EN ŒUVRE

L'une des priorités majeures de la CESPМ est l'évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre. Dans le cadre de sa mission d'amélioration de la qualité de l'enseignement universitaire dans les provinces maritimes, la Commission coordonne et bénéficie des services d'experts à l'interne et à l'externe pour étudier les propositions de nouveau programme, de modification de programme ou d'abolition de programme. Nous nous assurons que les programmes des établissements sont conformes aux normes régionales en vigueur.

**92%**  
(22 sur 24)  
des approbations  
de stade I ont été  
accordées dans un délai  
de 8 à 10 semaines.

Le processus d'évaluation des programmes comprend deux stades :

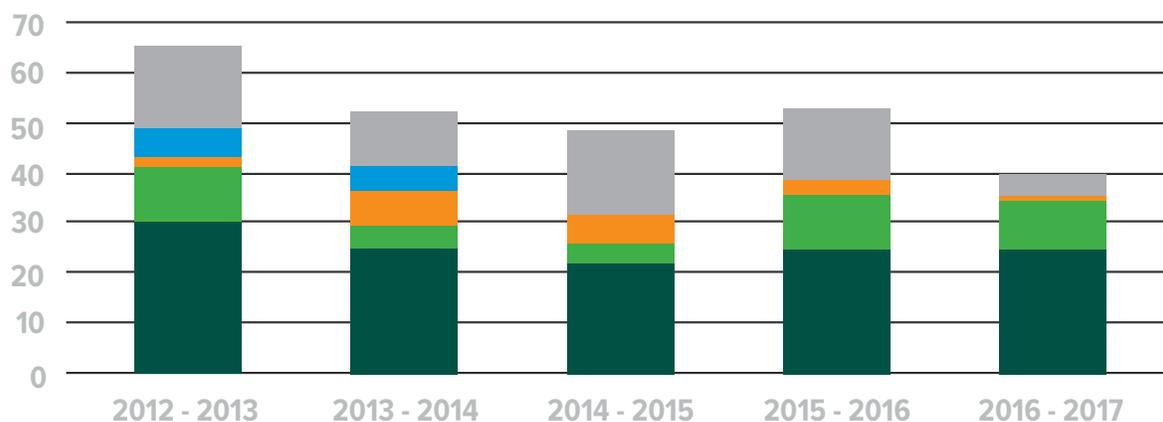
1. Stade I, évaluation (accélérée) : le personnel effectue une analyse en se basant sur les normes d'évaluation en vigueur.
2. Stade II, évaluation : il s'agit d'un processus itératif en partenariat avec les établissements et le **Comité AUA-CESPМ sur l'assurance de la qualité** (anciennement le Comité consultatif AUA-CESPМ sur les affaires universitaires). Le Comité travaille en collaboration avec les établissements sur les propositions qui ne correspondent pas aux critères en vigueur.

En 2016-2017, 11 sur 15 établissements compris dans notre mandat nous ont soumis un projet de programme. Au total, **40 projets de programme nous ont été soumis**.

À intervalles réguliers au cours de l'année, la Commission publie sur son site Web des comptes rendus publics concernant les propositions de programmes étudiées - **Programmes à l'étude**.

# ASSURANCE DE LA QUALITÉ

## PROPOSITIONS DE PROGRAMMES EXAMINÉES PAR LA CESPМ (DE 2012-2013 À 2016-2017)



- Approuvé par processus de stade I
- Approuvé par processus de stade II
- Renvoyé à l'établissement ou retiré par celui-ci
- Soumis pour information
- Non approuvé
- Encore à l'étude en fin d'exercice

Dans les provinces maritimes, seuls les étudiants qui sont inscrits dans un programme approuvé par la CESPМ sont admissibles à l'aide financière aux étudiants.

Plus de 99 % des programmes menant à un diplôme dans les universités des Maritimes ont été approuvés par la Commission.

La CESPМ a effectué 36 évaluations au cours de l'année universitaire 2016-2017 (Stade I : 24/Stade II : 12).

Neuf évaluations (sur 12) de stade II effectuées ont donné lieu soit à des modifications (8) soit à des retraits (1).

## SUIVI AUX APPROBATIONS AMORTIES DE CONDITIONS

La Commission vérifie la conformité pour s'assurer que les conditions d'approbation sont remplies. En 2016-2017, la Commission a approuvé sous conditions cinq propositions (deux par évaluation de stade I; trois par évaluation de stade II) et a fermé la boucle dans le cas de 13 approbations assorties de conditions à l'étude grâce à des renseignements fournis par les établissements.

## ASSURANCE CONTINUE DE LA QUALITÉ

Il incombe aux universités de s'assurer continuellement de la qualité des programmes et des services qu'elles offrent aux étudiants. Cela se fait en grande partie au moyen d'examen internes et externes menés à intervalles réguliers et gérés de manière autonome par chaque université. Le rôle principal de la Commission est de confirmer que de tels examens sont réellement effectués et de s'assurer que les cadres des établissements en matière d'assurance de la qualité sont conformes aux normes régionales convenues. En 2016-2017, la Commission, par l'intermédiaire du Comité AUA-CESPМ responsable de la vérification en matière d'assurance de la qualité, a achevé le processus de validation avec l'établissement final (qui a participé au premier cycle du processus de surveillance).

# ASSURANCE DE LA QUALITÉ

---

## SONDAGE DU CADRE D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

En 2016-2017, une enquête des cadres en matière d'assurance de la qualité des universités a été lancée pour :

- recueillir des renseignements sur la conformité des politiques et des pratiques des universités avec les Lignes directrices : Cadres d'assurance de la qualité dans les universités des Maritimes (publiées en janvier 2016);
- demander des renseignements détaillés sur les activités de contrôle des programmes/unités universitaires par l'établissement;
- examiner des activités et des politiques en vigueur dans les universités qui concernent les résultats d'apprentissage des étudiants, la qualité de l'enseignement et les autres unités et services.

La Commission étudie les résultats de cette enquête et poursuivra cette tâche au cours de l'année à venir. L'enquête servira à décider de la meilleure manière d'aider les établissements à surmonter les problèmes qu'ils ont définis et/ou à améliorer les cadres en matière d'assurance de la qualité (de manière autonome ou collective).

## ÉVALUATIONS EFFECTUÉES EN VERTU DES LOIS PROVINCIALES SUR L'ATTRIBUTION DE GRADES UNIVERSITAIRES (AU N.-B. ET EN N.-É.)

À la demande des ministres, la Commission réalise diverses évaluations dans le cadre de la Loi sur l'attribution des grades universitaires (LAGU) du Nouveau-Brunswick et la DGA (loi sur l'attribution de grades universitaires) de la Nouvelle-Écosse (dans les deux cas, sur le principe du recouvrement des coûts). À la fin de l'année, les évaluations suivantes étaient en cours dans le cadre de la LAGU du Nouveau-Brunswick :

- Programmes de maîtrise en administration des affaires et de maîtrise en administration des affaires pour cadre – Université de Fredericton (évaluation de suivi) : cette évaluation est effectuée conformément aux conditions de la désignation établies en septembre 2014; elle était presque terminée à la fin de l'année.
- Maîtrise ès arts en psychologie de l'orientation – Université Yorkville (évaluation de suivi) : cette évaluation est effectuée conformément aux conditions de la désignation établies en avril 2014; elle était presque terminée à la fin de l'année.
- Doctorat en psychologie (orientation) – Université Yorkville (nouveau programme, préalable à la mise en œuvre) : l'évaluation de la proposition était en cours de planification à la fin de l'année.

Aucune évaluation n'a été demandée en vertu de la DGA de la Nouvelle-Écosse en 2016-2017.



# DONNÉES ET INFORMATION



*La Commission collige des données et élabore des statistiques et des produits de recherche reconnus à l'échelle nationale en tant que sources crédibles de renseignements sur l'éducation postsecondaire. Cet effort vise en particulier à circonscrire les caractéristiques des programmes ainsi que les voies ou les courants éducatifs et d'autres facteurs qui influent sur les progrès des étudiants, l'obtention d'un grade universitaire et les résultats des diplômés.*

*La Commission met des sources d'information à valeur ajoutée à la disposition des gouvernements, des établissements d'enseignement postsecondaire, des étudiants et de la population en vue d'accroître la sensibilisation et de susciter le dialogue à l'égard des questions et des possibilités qui touchent l'éducation postsecondaire dans les Maritimes.*

## COLLECTE DES DONNÉES SUR LES ÉTUDIANTS

La CESPМ collige chaque année des données sur les programmes et les cours offerts par les établissements, les caractéristiques démographiques des étudiants, les inscriptions aux programmes et aux cours et le transfert des crédits par l'intermédiaire du système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) pour combler de nombreux besoins en matière de renseignement de la Commission ainsi que des gouvernements provinciaux, des universités et d'autres intervenants qui ont un intérêt dans l'éducation postsecondaire. Au cours de l'année universitaire 2015-2016, les universités des provinces maritimes ont rapporté 199 éléments de données différents pour 66 850 étudiants (inscrits ou ayant obtenu leur diplôme).

## ÉVALUATION DU SIEP DE LA CESPМ

Une analyse complète du SIEP dans les provinces maritimes, débutée à la fin de l'année 2014-2015, a été achevée en 2016-2017. L'analyse des données du SIEP entreposées sur les serveurs de la CESPМ et la consultation des fournisseurs de données des universités a démontré le bon fonctionnement du système : aucune modification de la structure actuelle n'est nécessaire. L'analyse a par ailleurs confirmé la faisabilité de l'intégration de la collection et de l'analyse des données du SIEP en provenance des collèges des provinces maritimes au mandat de la CESPМ.

## PROGRAMME DE SONDAGE SUR LES RÉSULTATS DES DIPLÔMÉS

Le Programme de sondages sur les résultats des diplômés renseigne sur le financement des études, les résultats liés à l'emploi, la mobilité des diplômés et la poursuite des études. Il porte exclusivement sur les diplômés de premier cycle des universités des provinces maritimes et il suit un cycle de six ans qui comprend deux cohortes de diplômés (les membres des deux cohortes font l'objet d'une entrevue deux ans après avoir obtenu leur diplôme, et les étudiants de l'une de ces deux cohortes sont également interrogés six ans après avoir obtenu leur diplôme).

Réalisé grâce à la collaboration et à la contribution en nature des universités participantes et le soutien financier des gouvernements provinciaux.

La collecte des données (en ligne/par téléphone) pour l'enquête concernant la promotion 2014 des diplômés du premier cycle des universités des provinces maritimes a été réalisée en décembre 2016. L'échantillon total de 2 730 répondants représente 24,5 % de toute la population des diplômés de la promotion 2014 qui ont obtenu un baccalauréat dans les 15 universités des provinces maritimes, soit 11 125 personnes. L'analyse des résultats est en cours.

# DONNÉES ET INFORMATION

## COUPLAGE DES DONNÉES

La Commission a bien réussi à transformer les données que chaque université soumet au SIEP chaque année pour en faire une ressource de données systémique qui établit un couplage des dossiers des étudiants entre les établissements des provinces maritimes et dans le temps. Actuellement, les dossiers scolaires de tous les étudiants (~1,5 million) présents du SIEP de la CESPM ont été reliés longitudinalement, de l'année 1999-2000 à l'année 2015-2016, ce qui correspond au suivi de 425 000 personnes environ.

Les personnes diplômées des universités des provinces maritimes ont donné leur consentement pour lier leurs réponses à l'enquête à leurs données administratives dans le SIEP dans le cadre des enquêtes sur les diplômés de la Commission. À ce jour, cette procédure a été effectuée pour les promotions 2007, 2012 et 2014. Les données intégrées qui en ont résulté permettent une analyse en profondeur des relations entre les parcours éducatifs et les résultats des étudiants.

Tous les établissements rapportent maintenant les numéros d'identification provinciaux des nouveaux élèves des provinces maritimes qui arrivent directement de l'école secondaire dans leur province. À l'avenir, cet élément de données appuiera le couplage entre les ensembles de données sur les élèves de la maternelle à la 12e année et sur les étudiants des universités pour fournir des renseignements sur la transition des étudiants vers des études supérieures.

Statistique Canada effectue deux projets faisant appel aux données du SIEP des provinces maritimes et financés par Emploi et Développement social Canada (avec le soutien de la CESPM) : (1) parcours des étudiants et (2) résultats des diplômés. La publication des comptes rendus est prévue pour 2017-2018. Ces projets démontrent qu'il est possible de créer des outils de comparaison normalisés à l'échelle du Canada et basés sur les données du SIEP.

La Commission fournit des données longitudinales à la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) (depuis l'année universitaire 2007-2008) en vertu d'une entente de partage des données avec la SRSA et le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour appuyer le projet Un avenir à découvrir. Ces données sont précieuses pour comprendre le passage des étudiants du secondaire aux études postsecondaires et l'efficacité des diverses interventions visant à améliorer les niveaux d'inscription, de persévérance et la fréquence d'obtention du diplôme parmi les étudiants aux revenus faibles. Le projet s'est achevé en 2016.

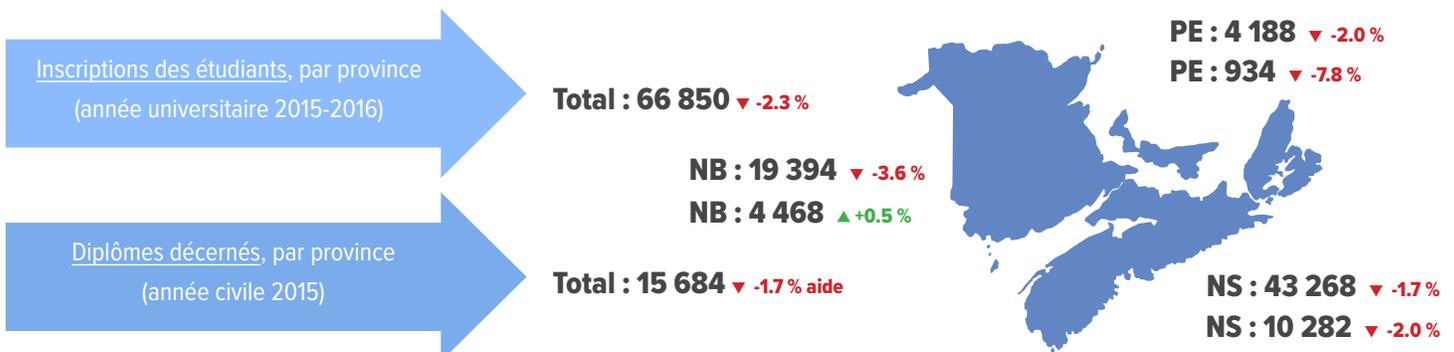
## STATISTIQUES DE BASE (MISES À JOUR ANNUELLEMENT)

Chaque automne, la CESPM diffuse un ensemble normalisé de tableaux statistiques et de bases de données téléchargeables qui constituent une source d'information sur des indicateurs clés et des tendances dans le réseau des universités des Maritimes. Les tableaux et les données suivants sont disponibles sur le site Web de la CESPM :

- [Tableaux statistiques relatifs aux inscriptions et aux équivalents temps plein](#)
- [Tableaux relatifs aux diplômes décernés](#)
- [Données relatives aux droits de scolarité pour les étudiants de premier cycle, de deuxième cycle et les étudiants étrangers](#)
- [Équivalents à temps plein et équivalents à temps plein pondérés pour l'année complète](#)

En février 2017, la Commission a publié son [rapport annuel sur les chiffres des inscriptions à l'université](#) (2015-2016) présentant les statistiques et les principales tendances dans chaque province et pour l'ensemble des provinces maritimes sur des périodes d'un an, de cinq ans et de dix ans.

En 2015-2016, 66 850 étudiants étaient inscrits dans les universités des provinces maritimes, soit une diminution de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Dans l'ensemble des provinces maritimes, les changements démographiques et ceux apportés au taux de participation ont tous les deux eu une incidence sur les tendances récentes relatives aux inscriptions locales. Au cours de l'année précédente, la population des personnes âgées de 18 à 24 ans a diminué de 2,2 % dans la région. Le taux d'inscription à l'université parmi les habitants des provinces maritimes, 21,8 % actuellement, a diminué de 0,1 point de pourcentage au cours de l'année précédente.



## DONNÉES À L'APPUI DES FORMULES DE FINANCEMENT (POUR LE N.-B. ET LA N.-É.)

Chaque année, la CESPM fournit des statistiques aux provinces sur les sujets suivants :

- équivalence de cours complet, équivalence de cours complet pondérée, équivalence à temps plein et inscriptions, des mesures utilisées pour établir divers éléments de la formule de financement des programmes de la Nouvelle-Écosse;
- équivalence à temps plein pondérée sur l'ensemble de l'année pour : le calcul de la formule de financement de la répartition de l'aide au fonctionnement sans restriction aux universités du N.-B; et calcul annuel de l'entente de transfert régionale (plus de détails dans la section « Ententes interprovinciales et intramaritimes sur le financement des programmes » ci-dessous).

## MESURES DU PROGRÈS ET DES RÉSULTATS DES ÉTUDIANTS

En tant que composante principale de son programme de recherche, la Commission a élaboré des mesures relatives aux progrès et aux résultats des étudiants, fondées sur les données administratives sur les étudiants (dans le SIEP) et sur les données de l'enquête sur les résultats des diplômés. Le projet exploite d'autres ressources de données existantes en élaborant des mesures solides en matière de :

- demande relative à des études universitaires;
- progression des étudiants (p. ex. persistance et obtention du diplôme);
- parcours des études (p. ex., le temps nécessaire à l'obtention d'un diplôme, le changement d'établissement, la charge de cours de l'étudiant);
- résultats (p. ex. l'emploi, le financement des études, l'inscription à un programme d'éducation complémentaire, la mobilité et les perceptions par rapport à l'expérience universitaire).

En 2016-2017, nous avons publié les résultats de plusieurs études relatives aux délais jusqu'à l'obtention du diplôme : [une présentation infographique](#), [un document de méthodologie et des tableaux statistiques](#) de présentation des données décrivant les conséquences d'un changement d'université ou de domaine d'études sur le délai jusqu'à l'obtention du diplôme. Nous avons également publié des données dans un nouveau format de [tableau interactif](#) permettant à l'utilisateur d'explorer les données en activant certains filtres de données.

## DEMANDES PERSONNALISÉES

La Commission fournit, sur demande, des mesures et des fichiers de données personnalisés aux gouvernements, aux établissements et à d'autres intervenants.

## DONNÉES OUVERTES

La CESPM fournit des ensembles de données autorisées relatives aux inscriptions et aux renseignements personnels au format libre CSV. Les données ouvertes sont accompagnées d'une autorisation explicite d'accès aux données afin de faciliter encore plus les analyses et le débat sur les questions importantes entre les intervenants à la Commission.

## FAITS SAILLANTS DES DONNÉES PUBLIÉES EN 2016-2017



### Combien d'années faut-il pour obtenir un premier grade universitaire? Les répercussions du parcours des étudiants sur le délai d'obtention du grade

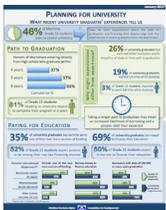
- La Commission a étudié les dossiers de plus de 6 700 étudiants inscrits dans une université des provinces maritimes en 2004, tout de suite après le secondaire, et ayant obtenu leur diplôme avant 2012. Parmi ces étudiants, trois sur quatre ont obtenu leur premier diplôme dans l'université et dans le domaine d'étude de leur première inscription. En moyenne, ces étudiants ont obtenu leur premier diplôme 4,6 années après leur inscription (il s'agit généralement de programmes en 4 ans).

### Attentes relatives aux études universitaires : comparaison entre le point de vue des élèves de 12e année et l'expérience des nouveaux diplômés universitaires



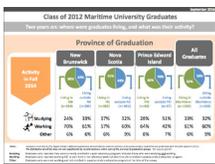
- Parmi les élèves de la 12e année, neuf sur dix ont dit s'attendre à ce que leurs études universitaires leur permettent d'acquérir des connaissances, de se préparer à poursuivre d'autres études, de se tracer un parcours de vie et de s'épanouir. Parmi les personnes titulaires d'un diplôme universitaire, des proportions semblables ont dit que leur éducation leur avait permis d'atteindre les mêmes objectifs, au moins dans une certaine mesure.
- Environ 67 % des personnes titulaires d'un diplôme universitaire estiment que leurs études universitaires leur ont permis d'acquérir des compétences professionnelles et de se préparer à intégrer la population active, au moins dans une certaine mesure. Un plus grand nombre d'élèves de la 12e année qui s'orientent vers des études universitaires (88 % ou plus) ont dit s'attendre à ce que le diplôme qu'ils obtiendront leur offre les mêmes avantages.

### Planifier les études universitaires : ce que nous apprennent les expériences des récents diplômés universitaires



- Trente-sept pour cent des étudiants de la cohorte commençant les études universitaires obtiennent leur diplôme en quatre ans. À titre de comparaison, 81 % des élèves de 12e année s'attendent à terminer leur premier grade en quatre ans.
- La part des diplômés de la promotion universitaire de 2012 déclarant avoir contracté un emprunt pour financer leurs études (69 %) était supérieure au pourcentage des élèves de 12e année déclarant s'attendre à contracter un emprunt (50 %).

### Mobilité des diplômés des universités des Maritimes de 2012 : Après deux ans : Où habitent les diplômés et quelle est leur activité?



- Qu'ils se trouvent encore dans la région ou non, les pourcentages d'étudiants titulaires d'un diplôme poursuivant actuellement leurs études sont similaires (33 % de ceux vivant dans les provinces maritimes et 32 % de ceux vivant hors de la région). Autrement dit, les diplômés qui quittent les provinces maritimes ne le font pas uniquement pour trouver un emploi.

### Diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012 : parcours vers l'emploi



- Le domaine d'études des diplômés est fortement corrélé aux résultats à l'emploi.
- Une étude des résultats à l'emploi deux ans après l'obtention du diplôme peut être prématurée : de nombreux diplômés sont en effet en train d'effectuer leur entrée dans la population active.
- Les étudiants ayant obtenu leur diplôme dans le domaine des arts et des sciences poursuivent leurs études dans des proportions supérieures à ceux ayant suivi des programmes appliqués ou professionnels. Il est aussi plus courant pour cette catégorie d'étudiants de travailler pour financer la suite de leurs études, que cet emploi soit lié à leur domaine d'études ou non.

## Stimuler le débat



*La Commission sait qu'on obtient beaucoup plus grâce à la coopération avec les intervenants. Chaque groupe d'intervenants apporte un morceau différent et important du casse-tête en offrant chacun leur perspective quant à la question en jeu. Le travail en collaboration a, plus d'une fois, donné des résultats positifs, et il a permis de s'assurer que les efforts de la Commission correspondent aux besoins et aux attentes des intervenants.*

*Dans bien des cas, le travail en collaboration constitue une approche rentable pour tous les partenaires. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, la Commission mobilise constamment la participation de ses partenaires.*

## FORUM SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA RECHERCHE

Le Forum sur la collecte de données et la recherche de la CESPМ s'est tenu le 29 mars 2017 à Truro, en Nouvelle-Écosse. Ce forum annuel rassemble des chercheurs institutionnels, des registraires, des représentants provinciaux et le personnel de la CESPМ afin de débattre des activités de recherche et de collecte de données de la Commission. Au total, 28 participants représentant neuf universités, quatre collèges et les trois gouvernements provinciaux étaient présents au Forum.

## FORUMS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

En 2016-2017, la Commission a effectué les présentations suivantes :

- Conférence annuelle de l'ACPAU, du 12 au 14 juin 2016, à Québec, au Québec; « Qu'est-ce qui se cache à la vue de tous? »
- Symposium sur l'apprentissage et l'information sur le marché du travail, 16 mai 2016, à Ottawa, en Ontario; « Ressources de données sur l'éducation postsecondaire dans les provinces maritimes : capacités actuelles et futures » – présentation commune avec le statisticien en chef adjoint du Canada.
- Comité du système de suivi des étudiants de la région atlantique (CAMEF), 26 mai 2016, à Halifax, en Nouvelle-Écosse; « Ressources de données sur l'éducation postsecondaire dans les provinces maritimes : capacités actuelles et futures ».

La Commission est membre de plusieurs comités et groupes de travail :

- Comité des rapports financiers de la région de l'Atlantique
- Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU)
- Association canadienne de planification et de recherche institutionnelles
- Réseau international des organismes de promotion de l'assurance de la qualité en enseignement supérieur
- Comité consultatif national sur les données d'éducation postsecondaire
- Consortium pancanadien sur les admissions et les transferts
- Comité de gestion stratégique (CGS)
- Sous-comité du CGS sur la stratégie relative aux données du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation.

# COLLABORATION ET SERVICES DIVERS

---

## ENTENTE DU RÉSEAU INFORMATIQUE ÉDUCATIF DU N.-B. ET DE L'Î.-P.-É.

La Commission est signataire du Réseau informatique éducatif (RIÉ) du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, auquel elle fournit un personnel d'appoint. Le RIÉ est une plateforme de services partagés, novatrice et pratique, dépassant les cadres institutionnels et les frontières des provinces. Il assure une connectivité parmi ses utilisateurs et avec le reste du monde depuis 45 ans. D'autres avantages sont également offerts, dont les achats et les contrats de licences en commun, le partage des services de soutien, la fourniture de services réseau et l'échange d'information.

Parmi les faits saillants de 2016-2017, on peut citer :

- Le New Brunswick Community College et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick sont devenus membres à part entière du RIÉ N.-B./Î.-P.-É. Il s'agit de la suite logique à donner à plusieurs années de collaboration étroite et fructueuse. Cela permettra au consortium de réduire encore plus les coûts pour tous les membres tout en saisissant toutes les occasions de collaboration et d'améliorer l'efficacité de fonctionnement.
- L'Université Mount Allison (MTA), l'Université St. Thomas (STU) et le Collège de technologie forestière des Maritimes (CTFM) ont tous relocalisé la majeure partie de leur infrastructure informatique vers le centre de données à la pointe de la technologie de l'Université du Nouveau-Brunswick. La CESPM effectue aussi avec succès ses sauvegardes au moyen de cette infrastructure et prévoit la relocalisation de ses serveurs restants au cours de l'année prochaine. Grâce à cette mesure, la somme des économies annuelles de l'Université Mount Allison et de l'Université St. Thomas relatives aux coûts de personnel et d'installation sera au moins égale à 120 000 \$. Le CTFM tout comme la CESPM feront aussi des économies importantes grâce à la relocalisation de leur infrastructure informatique vers le centre de données.
- Un plan de communication de grande envergure en faveur du RIÉ a été mis en œuvre à la fin de l'été/au début de l'automne 2016. Des communiqués de presse et des notes d'information à l'intention des cadres, des conseils, des gouvernements locaux et du public soulignent les réussites et les avantages économiques du RIÉ. Une vidéo sur le RIÉ a été réalisée par l'UNB et une restructuration du site Web du RIÉ a commencé.
- Lors de l'atelier technique de l'automne 2016, le personnel technique a examiné l'environnement de sécurité informatique actuel, ce qui a permis de définir un certain nombre d'objectifs, notamment : la protection des données et des services institutionnels, la sensibilisation aux questions de sécurité, l'utilisation efficiente des ressources et la réduction des risques aux établissements. Cinq initiatives en matière de sécurité ont également été lancées à l'occasion de l'atelier : un pare-feu de nouvelle génération, la protection des terminaux, des DNS externes hébergés, l'automatisation de l'application des corrections de tierces parties et la gestion des certificats de niveau administrateur. La mise en œuvre de ces initiatives collaboratives sera effectuée au cours de l'année prochaine.

## ENTENTES INTERPROVINCIALES ET INTRAMARITIMES SUR LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES

La Commission gère les ententes avec les autres provinces canadiennes qui permettent l'admission d'étudiants des provinces maritimes à des programmes d'études non offerts dans la région. Au cours de l'année universitaire 2016-2017, **475 étudiants des provinces maritimes** ont bénéficié de ces ententes. La Commission a par ailleurs transféré des fonds de la province de Terre-Neuve-et-Labrador à la province de la Nouvelle-Écosse pour permettre d'accueillir **36 étudiants en réadaptation** (physiothérapie et ergothérapie) à l'Université Dalhousie.

La Commission gère également l'Accord de transfert régional (ATR) en vertu duquel chacune des trois provinces maritimes accepte de financer ses résidents inscrits dans un programme universitaire de l'une des deux autres provinces maritimes si ce programme n'est pas offert dans la province de résidence de l'étudiant.

- Au cours de l'année universitaire 2014-2015, la dernière année pour laquelle des statistiques sont disponibles, **1 106 étudiants** au total ont bénéficié de l'ATR.
- À la demande du CAMEF, la Commission a géré l'examen des objectifs et de la méthodologie de l'ATR afin de s'assurer de son intérêt et de son efficacité. Les résultats de cet examen ont été transmis aux trois gouvernements provinciaux.

Par ailleurs, grâce à l'entente de financement interprovincial du Collège vétérinaire de l'Atlantique, **225 étudiants de l'Atlantique** en médecine vétérinaire et en sciences vétérinaires ont reçu une aide financière en 2014-2015, la dernière année pour laquelle on disposait de statistiques à ce moment-là. La province de l'Î.-P.-É. gère cette entente.

# COLLABORATION ET SERVICES DIVERS

---

## SERVICES FINANCIERS (POUR LE N.-B. ET L'Î.-P.-É.)

La Commission fournit des services financiers aux provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard sur le principe du recouvrement des coûts.

**Au Nouveau-Brunswick**, la Commission est responsable des éléments suivants :

- Soutien au processus d'élaboration du budget de l'enseignement universitaire (y compris pour le Collège de technologie forestière des Maritimes);
- Calcul des subventions de fonctionnement (sans restriction et avec restrictions) et des divers transferts au moyen des ententes interprovinciales auxquelles la province participe;
- Administration du budget de l'enseignement universitaire au cours de l'année, y compris les fonds engagés par la province;
- Présentation des états financiers vérifiés pour le financement de la formation universitaire de la province;
- Soutien au Groupe de travail en finances N.-B. / CESPM;
- Siège au comité bipartite qui examine les projets soumis en vertu du Programme d'entretien différé des universités de la province.

**À l'Île-du-Prince-Édouard**, la Commission est responsable des éléments suivants :

- Administration du budget de l'enseignement postsecondaire au cours de l'année, y compris les fonds engagés par la province;
- Acheminement des fonds accordés par le ministère de la Santé au titre de la contribution de l'Île-du-Prince-Édouard aux frais de formation des résidents à l'École de médecine de Dalhousie;
- Présentation des états financiers vérifiés pour le financement de la formation universitaire de la province.

# ANNEXE A

## COMPOSITION DE LA COMMISSION ET DE SES COMITÉS

### MEMBRES DE LA CESPМ

#### Représentants des établissements :

Lily Fraser, Nouveau-Brunswick  
Jean-François Richard,  
Nouveau-Brunswick (président)  
Elizabeth Church, Nouvelle-Écosse  
Dale Keefe, Nouvelle-Écosse  
Carolyn Watters, Nouvelle-Écosse  
Robert F. Gilmour Jr., Île-du-Prince-Édouard

#### Hauts fonctionnaires :

France Haché, Nouveau-Brunswick  
Ava Czapalay, Nouvelle-Écosse  
Marjorie Davison, Nouvelle-Écosse  
Greg Ells, Nouvelle-Écosse  
Brad Colwill, Île-du-Prince-Édouard  
Donald DesRoches, Île-du-Prince-Édouard

#### Population en général :

Greg Forsythe, Nouveau-Brunswick  
Travis Daley, représentant étudiant,  
Nouveau-Brunswick  
Sheila Brown, Nouvelle-Écosse (vice-présidente)  
Martin Zelenietz, Nouvelle-Écosse  
Rebecca Mesay, représentant étudiant,  
Nouvelle-Écosse  
Paul MacDonald, Île-du-Prince-Édouard

#### Membre d'office, sans droit de vote :

Sylvie Levesque-Finn, CESPМ  
(directrice générale intérimaire)

### COMITÉS PERMANENTS

#### COMITÉ CONSULTATIF AUA-CESPМ SUR LES AFFAIRES UNIVERSITAIRES (DISSOUS)

#### COMPOSITION DU COMITÉ LORS DE SA DERNIÈRE RÉUNION :

##### Nommés par l'AUA :

Heather Hemming, Acadia University  
Robert MacKinnon, University of New Brunswick,  
Saint John

##### Nommés par la CESPМ :

Elizabeth Church, Mount Saint Vincent  
University (présidente)  
Dale Keefe, Cape Breton University

##### Représentants étudiants :

Jordan Warford, Dalhousie University  
Ben Whitney, University of New Brunswick

#### COMITÉ AUA-CESPМ RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION EN MATIÈRE DE L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ (DISSOUS)

#### COMPOSITION DU COMITÉ LORS DE SA DERNIÈRE RÉUNION :

##### Nommés par l'AUA :

Charles Bourque, Nouveau-Brunswick  
Carl Breckenridge, Nouvelle-Écosse  
Berkeley Fleming, Nouveau-Brunswick

##### Nommés par la CESPМ :

Peter Butler, Nova Scotia  
Colette Landry Martin, Nouveau-Brunswick  
(présidente)

##### Représentants étudiants :

Katie Stockdale, Nouvelle-Écosse  
Jacques Thibodeau, Nouveau-Brunswick

#### COMITÉ AUA-CESPМ SUR L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ (NOUVEAU)

##### Nommés par l'AUA :

Robert F. Gilmour, Jr., University of Prince  
Edward Island  
Heather Hemming, Acadia University  
Robert MacKinnon, University of New Brunswick

##### Nommés par la CESPМ :

Sheila Brown, public en général, Nouvelle-Écosse  
Elizabeth Church, Mount Saint Vincent  
University (présidente)  
Mathieu LeBlanc, Université de Moncton

##### Représentants étudiants :

Poste vacant, processus de nomination en cours  
Poste vacant, processus de nomination en cours

# ANNEXE A

## COMPOSITION DE LA COMMISSION ET DE SES COMITÉS

---

### COMITÉ DES FINANCES DE LA CESPМ

Lily Fraser, Nouveau-Brunswick  
France Haché, Nouveau-Brunswick  
Jean-François Richard, New Brunswick (président)  
Greg Ells, Nouvelle-Écosse  
Vacant, Nouvelle-Écosse  
Donald Desroches, Île-du-Prince-Édouard  
Brad Colwell, Île-du-Prince-Édouard  
Sylvie Levesque-Finn, CESPМ (directrice générale intérimaire)

### GROUPE DE TRAVAIL EN FINANCES N.-B./CESPМ

Jean-Charles Doucet, CESPМ (président)  
Sylvie Levesque-Finn, CESPМ (directrice générale intérimaire)  
Giselle Goguen, Éducation postsecondaire, Formation et Travail  
France Haché, Éducation postsecondaire, Formation et Travail  
Shauna Woodside, Éducation postsecondaire, Formation et Travail

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU INFORMATION ÉDUCATIF N.-B. / Î.-P.-É

Alaa Abd-El-Aziz, University of Prince Edward Island  
H.E.A. Campbell, University of New Brunswick  
Robert Campbell, Mount Allison University  
Sylvie Levesque-Finn, CESPМ (directrice générale intérimaire)  
Marilyn Luscombe, New Brunswick Community College  
Brian McMillan, Holland College  
Gery Redmond, Maritime College of Forest Technology  
Liane Roy, Collège communautaire de Nouveau-Brunswick  
Dawn Russell, St. Thomas University  
Raymond Théberge, Université de Moncton (président)

### COMITÉ DU RÉSEAU INFORMATIQUE ÉDUCATIF N.-B. / Î.-P.-É

Rachael Anderson, CESPМ  
Helmut Becker, Mount Allison University  
Jim Bowen, Maritime College of Forest Technology  
Dan Hurley, St. Thomas University  
André Lee, Université de Moncton  
Richard MacDonald, Holland College  
Terry Nikkel, University of New Brunswick  
Rina Robichaud, Université de Moncton  
Darren Rose, New Brunswick Community College  
Tony Roy, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick  
Dana Sanderson, University of Prince Edward Island

### PERSONNEL DE LA CESPМ

Rachael Anderson, agente des services généraux  
Stanislav Bashalkhanov, analyste, Politiques et recherche  
Kimberly Chevarie, adjointe administrative  
Jean-Charles Doucet, directeur des finances  
Dawn Gordon, directrice, Recherche et analyse des données  
Kathleen Hughes, analyste, Politiques et recherche  
Sylvie Levesque-Finn, directrice générale intérimaire  
Allison McCabe, analyste, Politiques et recherche  
Shannon McKenna-Farrell, conseillère principale, Politiques et recherche  
Lisa O'Connell, analyste, Politiques et recherche  
Kathrine Stanley, adjointe administrative  
Scott Stonehouse, concepteur de systèmes informatiques

# ANNEXE B

## ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

---

Uniquement en ligne